

1562

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

Centre régional des Lettres de Basse-Normandie

Dominique L'HARIDON

Sous la direction de
Serge Desgranges . CRL de Basse-Normandie

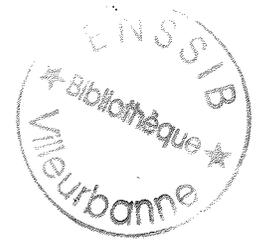
2000

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



814072A

Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques



Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

Centre régional des Lettres de Basse-Normandie

Dominique L'HARIDON

Sous la direction de
Serge Desgranges . CRL de Basse-Normandie

2000

1999

DCB ST

34

Je remercie l'ensemble du personnel du Centre régional des Lettres de Basse-Normandie que j'ai rencontré au cours de ces trois mois et des différentes activités. Il a toujours témoigné un accueil chaleureux et coopératif, me permettant d'effectuer un stage enrichissant et varié.

Je tiens à remercier plus particulièrement :

- Monsieur Serge Desgranges d'avoir accepté l'idée de ce stage et montré son constant soutien et une large confiance au fil des semaines*
- Madame Nathalie Gaucher pour son excellente collaboration, alliant gaîté et disponibilité en cette période d'échéances importantes*
- Madame Sylvie Bénard d'avoir permis les conditions favorables à la réalisation de ce stage.*

Septembre - novembre 1999

Résumé

Le Centre régional des Lettres de Basse-Normandie (CRL) est une association culturelle. Ses principales missions sont la sauvegarde, la valorisation et la diffusion de l'écrit. Le CRL crée des manifestations littéraires, monte des expositions, édite des livres, aide les acteurs de la chaîne littéraire, développe des partenariats. Mais, surtout, il fédère l'ensemble des professionnels du livre régionaux autour de projets novateurs. Le développement de son site WEB est un des nouveaux outils de cette politique.

Abstract

The «Centre régional des Lettres de Basse-Normandie» (CRL) is a cultural association. Its main objective is the safeguard, valorisation and distribution of written works. The «Centre régional des Lettres» organises literary events and displays, publishes books, helps all involved in literary production and develops links between professionals. But, above all, it brings together all those involved with literature in the area to produce innovative ideas. With the development of its Web site , the CRL hopes to develop a new and strategic approach

Vedette-matière RAMEAU

Centre régional des lettres (Basse-Normandie)

SOMMAIRE

Introduction	2
Préambule	3
Le Centre régional des Lettres de Basse-Normandie	
• description de l'unité d'accueil	4
• environnements institutionnel et fonctionnel	6
• enjeux et difficultés	11
• projets et perspectives	15
Conclusion	17
Activités du stagiaire	18
Bilan de stage	19
Annexes	A1
- annexe 1 : site Web du CRL : http://www.crl.basse-normandie.com	A2
- annexe 2 : publications du CRL	
- plaquette du CRL	A3
- plaquettes de services et de publications	A4
- 3 extraits de la revue <i>Les Boréales de Normandie</i>	A5

Introduction

Mon stage d'étude s'est déroulé en Basse-Normandie dans un organisme travaillant pour le monde des lettres et les professionnels du livre, sans être une institution publique. Il devrait en exister normalement un par région française. Les missions de ce type de structure varient selon les régions, mais recouvrent dans l'ensemble trois points majeurs de la vie du livre :

- la sauvegarde et la valorisation du patrimoine écrit, ancien et contemporain
- l'animation de la vie littéraire régionale
- le soutien à la création et à la diffusion de l'écrit

Dans les régions où cet organisme ou une structure similaire existe, il est généralement un élément fédérateur des professionnels autour de projets coopératifs de longue haleine.

En Basse-Normandie, il a pour nom : Centre régional des Lettres.

Préambule :

Au début des années 1980, alors que la décentralisation se met en place, naissent les agences régionales de coopération entre bibliothèques sous l'impulsion de la Direction du livre et de la lecture (DLL). Majoritairement créées entre 1984 et 1989 à l'exception de deux ou trois d'entre elles, les agences régionales de coopération sont des structures de type associatif (loi 1901). Elles ont pour objectif de développer la coopération entre bibliothèques sur la base de partenariats, avec l'aide financière de l'Etat, via les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC). Très rapidement, les agences vont essayer d'impliquer les collectivités locales - et notamment les conseils régionaux - dans leurs missions de préservation et de promotion du patrimoine écrit, missions qu'elles ont souvent prioritairement développées, mais aussi dans l'élaboration d'outils bibliographiques, d'actions de formation, d'actions et d'animations autour du livre et de la lecture.

Dans la décennie 90, alors que la décentralisation est bien installée, certains conseils régionaux vont décider soit de s'impliquer plus fortement dans les agences de coopération, soit de créer leur propre association. Dans ce dernier cas, cela va donner naissance aux Centres régionaux des lettres ou du livre (CRL) également constitués en association loi 1901. Dans les régions, cette volonté politique va donner naissance à trois situations différentes :

- la fusion entre agence de coopération et centre régional des lettres - une seule des deux structures perdure.

- la mutation de l'agence de coopération en centre régional des lettres. A ses missions de coopération entre bibliothèques, l'agence se voit adjoindre des missions relevant de la vie littéraire régionale et du soutien à la création.

- la coexistence des deux structures. Cette situation existe dans plusieurs régions, chaque structure ayant des attributions différentes.

Mais qu'elles aient pour nom agence de coopération ou CRL, ces associations ont impulsé une coopération régionale et permis une prise en compte de la vie littéraire par les collectivités locales. Elles sont maintenant des acteurs importants du livre et de la lecture en région, susceptibles de contribuer à la structuration de l'aménagement culturel du territoire.

Le CRL de Basse-Normandie

Description de l'unité d'accueil :

En 1987, à l'initiative de la DRAC et du conseil régional, est créée l'agence de coopération CORAIL (Coopération régionale pour l'animation et l'information dans le domaine du livre en Basse-Normandie). Une quarantaine d'établissements, bibliothèques et services d'archives, adhère rapidement à l'association. Fruits d'une collaboration inter établissements orchestrée par l'agence de coopération, les réalisations des premières années se développent en direction du patrimoine écrit régional : une politique de microfilmage de la presse ancienne régionale commencée par la Direction du livre et de la lecture (DLL) est poursuivie dès 1987. En 1989, une enquête sur les fonds patrimoniaux de trente trois établissements documentaires donne lieu à la publication d'un inventaire des ouvrages imprimés avant 1850. En 1992, une importante exposition de livres anciens, accompagnée de son catalogue, est organisée au conseil régional.

En 1994, l'Etat alloue des crédits spécifiques pour la culture et finance des contrats de plan Etat-région (1994-1999). Les collectivités proposant un volet livre et lecture dans leur programme d'aménagement culturel peuvent postuler à ces contrats de plan. Un contrat est conclu entre l'Etat et la région Basse-Normandie pour la création d'un Centre régional des Lettres (CRL), 6 MF constituant la contribution globale du ministère de la Culture. L'agence de coopération CORAIL fusionne alors avec le Fond d'Aide à la Création Littéraire (FACL).

Le CRL de Basse-Normandie est une association loi 1901, dont le siège social est au Conseil régional. Elle agit dans le cadre géographique de la région bas-normande, soit trois départements : le Calvados (14), la Manche (50) et l'Orne (61). Ses missions se développent dans un domaine d'activité précis : le livre et la lecture, la diffusion de l'écrit. L'association est administrée par un Conseil d'administration de 11 membres minimum, assisté de 3 comités techniques : le comité « Patrimoine », le comité « Vie Littéraire », le comité « Vie économique ».

Le Conseil d'administration se répartit en deux collèges. :

Le premier collège est composé de 8 membres de droit, soit :

- 4 représentants de la région ou d'une collectivité territoriale autre
- 4 représentants de l'Etat

Le second collège réunit :

3 professionnels œuvrant dans le domaine du livre et de la lecture, adhérant à l'association, chacun étant mandaté par son comité technique.

Les trois comités techniques sont composés de membres sollicités pour leur compétence et de salariés de l'association. Ils sont nommés par le Conseil d'administration sur proposition du Président. Chaque comité technique désigne son représentant au Conseil d'administration pour deux ans.

Le Conseil d'administration définit la politique générale de l'association et établit le budget. Il élit en son sein un bureau renouvelable tous les deux ans et qui se réunit au moins quatre fois par an. Ce bureau est composé de personnes obligatoirement issues du premier collège, donc d'élus.

Le Centre régional des Lettres fonctionne grâce à 11 salariés :

- une directrice, en poste depuis 1996, auparavant attachée culturelle au conseil régional, et en tant que telle, à l'origine de la création du CRL. Bien que coordonnant tout le travail du centre, elle s'attache plus particulièrement aux missions relevant de l'animation de la vie littéraire.

- un directeur adjoint, auparavant responsable de l'agence de coopération entre bibliothèques (CORAIL). Ses nombreuses années de travail en partenariat avec les bibliothèques et son origine professionnelle (les bibliothèques) l'amène à suivre plus particulièrement les actions patrimoniales et les projets coopératifs entre professionnels du livre.

- une secrétaire comptable

- huit autres salariés se répartissant sur quatre secteurs différents :

- une personne travaillant en coordination avec la directrice sur les manifestations littéraires de la région, et chargée du journal de liaison du CRL : *Livres / Echange*

- une personne travaillant en coordination avec le directeur adjoint sur les missions patrimoniales

- trois personnes ayant en charge le service régional de prêt de livres cassettes en direction du public non-voyants de la région, par des dépôts de cassettes dans des bibliothèques relais

- trois personnes chargées de l'organisation et de la coordination d'une manifestation littéraire d'envergure internationale : *Les Boréales de Normandie*.

Le CRL tire ses principales ressources d'une double subvention : celle de la région, (70 à 72 % du budget total), et celle de l'Etat, (20 à 24 %). Elles sont complétées par :

- des participations financières d'autres organismes s'intéressant aux missions et actions du centre, et en fonction des actions menées : par exemple, les conseils départementaux du Calvados, de la Manche ou de l'Orne, les collectivités locales ou, pour une manifestation bien précise, les ambassades des pays nordiques

- les revenus de ses biens,
- les cotisations des membres,
- les ressources résultant de ses activités

En 1998, le budget du CRL s'est élevé à 4 MF, soit 69% de subvention de la région, 25% de l'Etat, et 6% d'organismes divers.

Environnements institutionnel et fonctionnel

Les missions du CRL, telles que définies dans ses statuts (art. 2), sont de :

- concourir au développement de la culture de l'écrit et de la fonction documentaire, notamment par la mise en place d'actions de coopération, d'information, d'innovation, de conseil technique et de promotion en faveur du livre, de la documentation et de la lecture sous toutes ses formes

- favoriser l'information en direction des professionnels du livre et de la lecture

- favoriser les différents stades de la vie du livre, tels que la création, l'édition, l'impression, la diffusion, la promotion, l'animation, la lecture y compris en direction d'un public spécifique

- favoriser la conservation et la mise en valeur du patrimoine écrit tout en aidant la mise en place de supports de substitution et d'équipements informatiques

- produire ses propres projets dans les domaines de la promotion, de l'animation et de l'information.

Dans ses documents de communication, le CRL les a résumées sous forme de six verbes :

- **inventer** des moments littéraires (festivals, débats, rencontres avec les écrivains)

- **valoriser** les richesses patrimoniales de la région

- **soutenir** la création littéraire et les publications des éditeurs

- **informer** le public de l'activité littéraire et de la vie du livre

- **partager** le privilège de lire avec ceux qui n'ont pas accès à la lecture

- **participer** à des manifestations littéraires en région

Parmi ses six verbes, quatre sont les axes forts du Centre régional des Lettres, ceux qui le font connaître en dehors du cercle des professionnels du livre. Il s'agit des verbes : inventer, valoriser, informer, partager.

"**Inventer des moments littéraires**" a consisté à organiser différentes manifestations comme :

- *Carnet de bord*, créée en 1996, est une manifestation transversale sur l'imaginaire, le temps et l'espace qui vise à une fusion totale de tous les arts, menée avec le public et des auteurs. Des centaines de carnets d'une vingtaine de pages blanches sont distribués dans la région à travers le réseau des bibliothèques. Les participants disposent de deux mois pour composer leur carnet à partir d'un thème, en choisissant son mode d'expression. Parallèlement, une douzaine d'artistes venus de domaines des arts variés sont réunis à huit clos près de Caen, pendant un temps limité au cours duquel ils travaillent sur le même thème et le même support que le public. Les travaux des uns et des autres font ensuite l'objet d'une exposition et d'un ouvrage.
- *Latitudes* est une rencontre sur la littérature africaine d'expression française, montée en partenariat avec l'Espace Senghor de la médiathèque de Verson, à côté de Caen.
- *Hors sujet* est un débat public réunissant des auteurs autour d'une question d'actualité littéraire. Elle est, en outre, enregistrée par la chaîne FR3 qui la

diffuse dans les jours qui suivent. Le débat public, tout comme l'émission télévisée, trouvent un écho profond dans le public. Un relevé audimat fait état de 40 000 auditeurs.

Depuis 1999, une autre manifestation, *Les Boréales de Normandie*, est venue enrichir le Centre régional. Inventée et organisée à l'origine par un universitaire professeur à l'Institut Nordique de l'Université de Caen, celui-ci a assuré sept festivals. Mais en 1998, il a décidé de cesser et demandé au CRL de prendre la relève, ce que celui-ci a accepté. Le festival *Les Boréales de Normandie* comme dans un retour aux sources, s'attache à promouvoir les littératures nordiques. Depuis 1992, cette manifestation s'est imposée comme la plus importante en France dans le domaine, tant par la littérature que par les autres formes d'art mis en avant : théâtre, danse, musique, cinéma... En 1997, le CRL complète le festival par un prix : le *Prix de Littérature Nordique*, qui récompense un éditeur, un auteur et son traducteur. En 1999, le CRL intègre le festival pour sa 8^{ème} édition et l'organise, trouvant là une dimension internationale.

"Valoriser les richesses patrimoniales de la région" regroupe des actions en direction du patrimoine écrit régional. Deux d'entre elles ont été des projets d'envergure

- le microfilmage de collections de périodiques anciens régionaux, en collaboration avec tous les professionnels du livre et de la documentation, et avec le soutien du Conseil régional et de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)

- la publication d'un cédérom *Livres anciens et documentation régionale en Basse-Normandie* regroupant plus de 70 000 notices de livres et de périodiques, largement diffusé auprès des professionnels des bibliothèques. Cette base bibliographique, stockée au CRL, est régulièrement enrichie en interne par de nouvelles notices fournies par les bibliothèques de la région, dans l'attente de sa prochaine mise sur le Web.

"Informier le public de l'activité littéraire et de la vie du livre" est mené à bien grâce à la publication trimestrielle d'un magazine d'information intitulé *Livre /Echange*. Celui-ci est composé d'articles divers et variés - portraits d'auteur, entretiens, analyses de livres,... - et surtout agenda des manifestations littéraires régionales. En effet, toutes les animations autour du livre signalées au CRL sont annoncées et décrites dans le journal, trimestre par trimestre, qu'il s'agisse d'expositions, spectacles, lectures, théâtre,... Tiré à 10 000 exemplaires et diffusé gratuitement, *Livre /Echange* est, à l'heure actuelle, l'outil de communication central du Centre régional, son point d'ancrage dans l'ensemble de son public, le reflet de ses activités.

"Partager le privilège de lire avec ceux qui n'ont pas accès à la lecture". Ce partage se fait principalement en direction de deux types de public empêché : le milieu carcéral et les non-voyants.

Le premier volet de cette mission concerne les établissements pénitentiaires. En avril 1997, le Centre régional des Lettres a engagé une étude sur le développement de la lecture en milieu pénitentiaire. Elle était composée de deux étapes

- un état des lieux des bibliothèques en milieu carcéral suivi d'une mise en place d'animations autour du livre

- l'établissement de propositions d'actions en vue de favoriser l'intégration des bibliothèques pénitentiaires au réseau de lecture publique.

Cette action s'est poursuivie en 1998, avec une formation des "Référénts de bibliothèque en milieu carcéral" organisée par le CRL avec le concours des professionnels du livre en région.

Le second volet de la mission se fait en direction du public aveugle et malvoyant, et de toute personne empêchée de lire par un handicap, par un prêt de livres cassettes. Ce service a été créé en 1981, sur le modèle de la Bibliothèque Sonore Municipale de Caen. Il fonctionne aujourd'hui grâce aux aides conjointes du

Conseil régional de Basse-Normandie, de l'Etat (Ministère de la Culture) et des municipalités adhérentes au réseau qui versent une cotisation annuelle. Le service est gratuit pour le lecteur.

Le fonds dispose de 9500 titres dans tous les domaines de la littérature, aussi bien en direction des jeunes que des adultes handicapés visuels. Il est en partie constitué par l'achat de cassettes du commerce, mais les titres enregistrés par des donateurs de voix bénévoles sont en constante augmentation. Chaque titre est proposé dans un boîtier comportant auteur, titre et nombre de cassettes en braille. Le prêt se fait par l'intermédiaire des bibliothèques municipales, elles-mêmes alimentées par le Centre régional des Lettres. Ce réseau comptait, en 1998, une centaine de points de desserte en Basse-Normandie, dont les trois bibliothèques départementales de prêt.

Pour mener à bien toutes ses actions et les renouveler, le Centre régional des Lettres ne peut agir seul, et développe donc différents partenariats institutionnels.

Le premier et le plus important partenaire est le Conseil régional de Basse-Normandie, qui aide et soutient la plupart des actions du CRL.

Les autres partenaires importants sont le Ministère de la Culture, la Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie (DRAC), le Centre national du livre (CNL), les Conseils généraux du Calvados, de la Manche et de l'Orne, les collectivités locales. Des partenaires ponctuels apportent également leur aide financière pour des actions précises, comme les ambassades ou ministères des pays nordiques pour le festival *Les Boréales de Normandie*

Mais le partenariat n'est pas que financier. Il existe aussi dans la mise en place d'actions communes avec d'autres institutions ou associations culturelles régionales :

- les bibliothèques, archives, centre de documentation et musées régionaux

- l'association *Rencontre pour Lire* qui propose depuis 1980 une formule de lectures spectacles avec des comédiens, des musiciens, un décor, en présence de l'auteur

- le Centre culturel international de Cerisy-la-Salle (50) qui organise chaque année des colloques internationaux

- le Parlement international des écrivains (P.I.E.) pour l'organisation de séminaires sur les écrivains opprimés

- l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), nouveau partenaire de la vie littéraire régionale

- des organismes privés qui accueillent dans leurs locaux des animations littéraires : librairies, théâtres, cafés...

Au terme de cette présentation synthétique du Centre régional des Lettres, on s'aperçoit que son mode de fonctionnement découle directement du fait que c'est une association. Son autonomie au quotidien, sa souplesse d'action sont possibles parce qu'il bénéficie de statuts clairs, d'un champ d'action délimité mais non restreint, de moyens prédéfinis et réguliers, d'un Conseil d'administration stable.

A l'inverse, il faut noter que ses principales ressources proviennent d'une seule institution, qui a, en outre, la maîtrise de l'association par la composition du Conseil d'administration et du bureau, le Conseil régional de Basse-Normandie. Statutairement, celui-ci s'est donné les possibilités d'exercer un droit de contrôle fort sur l'association, puisqu'il la dirige, la finance, et embauche le personnel du Centre régional. Dans la pratique, et pour l'instant, le CRL garde une grande autonomie vis-à-vis du Conseil régional, car il répond pleinement au désir de celui-ci : avoir une action culturelle de valeur dans sa région.

Enjeux et difficultés

Le CRL est une association dynamique qui fonctionne convenablement. Il possède un outil de communication avec son journal d'information, il organise ou co-

organise des manifestations littéraires reconnues, il coordonne des projets régionaux. Mais toutes ces actions sont juxtaposées, sans unité de présentation forte qui puisse permettre à un néophyte de repérer le rôle joué par le CRL dans leur organisation. S'il est indéniable que le Centre régional est connu et reconnu par les professionnels du livre, rien n'assure qu'il trouve le même écho dans un public élargi, au-delà des passionnés des lettres. Le CRL avoue d'ailleurs mal percevoir une partie de son public, notamment celui qu'il touche par le biais de la distribution gratuite de son journal dans les lieux publics. Et peu de moyens sont à sa disposition pour mieux le définir. Les rares enquêtes menées jusqu'ici ont eu peu de succès, aussi bien auprès des lecteurs que des professionnels. Le Centre régional doit donc chercher comment marquer d'un même sceau ses différentes actions, sans pour autant les homogénéiser. Cela ne pourrait qu'améliorer son image de marque, tout en offrant une possibilité d'identification aisée au grand public.

Le CRL, en 5 ans d'existence, a déjà mis sur pied et mené beaucoup d'actions culturelles, dont certaines originales ou innovantes. Tant aux yeux des élus que des professionnels, il a su montrer ses compétences et sa richesse de création. En fournissant un travail de qualité, il suscite d'autres attentes, d'autres demandes, d'autres exigences. Il lui faut donc constamment se renouveler dans ses actions, sans pour autant tomber dans la spirale infernale du "toujours plus" au détriment de la qualité. La directrice, très consciente de ce danger, veille d'ailleurs à planifier ses objectifs dans le temps et à fixer des dates de vie maximum à ses manifestations afin de les enrichir ou de les modifier à temps. Car le CRL doit se renouveler pour (sur)vivre et maintenir sa réputation de compétence.

Un autre des enjeux du CRL pour les années à venir est de poursuivre et développer son rôle d'élément fédérateur des professionnels du livre sur des projets régionaux. Grâce à son passé d'agence de coopération entre bibliothèques et à la formation de son directeur adjoint, le Centre régional bénéficie d'une bonne connaissance du réseau des bibliothèques de la région. Celles-ci sont riches de fonds anciens, rares et précieux, source possible de projet de valorisation du patrimoine écrit

régional en direction du grand public. Dans un passé récent, ces fonds ont été exploités pour deux types d'actions différentes.

- en 1992, alors que le CRL n'était qu'agence de coopération, une exposition, *Rêve de livres*, s'est déroulée au Conseil régional. Il s'agissait d'une opération spectaculaire, très bien documentée et mise en scène, en direction du grand public.

- de 1994 à 1996, par contre, un travail de fond a été mené sous la coordination du CRL : celui du recensement et de la saisie du fonds ancien régional de 20 bibliothèques de Basse-Normandie, auquel se sont ajoutées les notices bibliographiques de dépouillement de périodiques accompli par le musée de Normandie. Ce travail de collation a débouché sur la publication d'un catalogue collectif sur cédérom, regroupant plus de 70 000 notices de livres et de périodiques régionaux, avec leur localisation dans les bibliothèques.

Dans ces deux opérations, dont une de longue haleine, l'association a su fédérer et motiver les professionnels des bibliothèques. Le CRL doit continuer d'œuvrer dans ce sens, même si cela n'est pas toujours évident de mobiliser des professionnels souvent surchargés par les tâches quotidiennes. Il doit donc trouver un projet qui enthousiasme les professionnels, les sollicite, pour relancer et développer une coopération professionnelle sans laquelle il perdrait une partie de ses missions.

Entre les enjeux du secteur "Vie littéraire" et ceux du secteur "Patrimoine", le CRL a matière à se développer pour les années à venir. S'il arrive à maintenir un juste équilibre entre les deux domaines, et à surmonter les quelques difficultés qu'il est susceptible de rencontrer, le Centre régional des Lettres peut espérer devenir, au niveau régional, un "portail" des lettres pour tous, élus, professionnels et grand public.

Les éventuelles difficultés que le Centre régional peut avoir à surmonter ne sont pas nombreuses, mais la principale qui puisse surgir découle de son statut d'association. Comme tout organisme, le CRL a besoin d'argent pour exercer ses missions. Ses propres ressources et les crédits alloués par l'Etat ni peuvent suffire. Les subventions de la région lui sont indispensables. Régulièrement en hausse jusqu'alors, par choix politique du Conseil régional, cette augmentation des crédits ne pourra se

maintenir indéfiniment, et le CRL se verra soumis à une contrainte budgétaire plus lourde qu'actuellement. Cette possibilité doit donc être prévue et planifiée dans sa définition des objectifs futurs.

Les autres difficultés que peut rencontrer le CRL relèvent plus de la gestion courante de ses fonctions et de ses missions.

Tout d'abord, il doit régulièrement faire valoir aux élus le bien-fondé de ses actions, les défendre auprès du conseil d'administration pour qu'elles soient validées, tenir compte des propositions des comités techniques, présenter un rapport d'activité. Il ne peut décider seul de sa politique.

Ensuite, il doit veiller à maintenir un équilibre des actions entreprises entre les différents professionnels du livre. Parmi les trois grands secteurs d'activité, patrimoine, vie littéraire, économie du livre, aucun ne doit prendre la prééminence sur les deux autres autrement que de façon temporaire. Il faut d'autant plus veiller à cet aspect que la direction du Centre est "bicéphale". En effet, la directrice et le directeur adjoint sont issus de deux formations différentes ; la première vient du monde des lettres, le second du monde des bibliothèques. Leurs passés professionnels font que les missions du Centre se sont réparties implicitement ; la vie littéraire et ses manifestations pour l'une, le secteur patrimoine et les bibliothèques pour l'autre. Cette double origine est jusqu'alors une richesse, et est certainement un des facteurs de réussite du Centre régional. Aussi doivent-ils veiller à ce qu'elle ne se transforme pas en handicap dans les objectifs futurs.

Dernier obstacle, très concret celui-là : les locaux actuels de l'association. Installés au cœur du centre ville, dans une maison ancienne, les services du CRL s'étagent sur trois niveaux étroits. Juste assez grande pour accueillir les onze salariés, une petite salle de réunion et une cabine d'enregistrement pour les donateurs de voix, elle ne permet aucune possibilité d'extension. De ce fait, aucune des manifestations organisées par le CRL ne peut se dérouler dans ses locaux, empêchant par contre coup un processus de connaissance de la structure par le public. En outre, sa disposition en étage, avec répartition des bureaux sur tous les niveaux, ne facilite pas

la communication, le travail en équipe ou les moments de convivialité au sein du personnel. Sur le long terme, si un accroissement de l'équipe devait survenir, cela pourrait devenir un handicap. Mais trouver une situation géographique identique, dans un quartier où le livre est roi, s'avérera difficile, et des choix seront à faire.

Enfin, sans être des difficultés mais plutôt des zones d'incertitude, deux éléments doivent être pris en compte :

- la venue de l'Institut Mémoire d'Édition Contemporaine (IMEC) à Caen et son ouverture en tant que centre culturel de rencontres régional en 2000-2001

- le développement des nouvelles technologies chez les professionnels du livre, et notamment les bibliothèques

L'installation de l'IMEC, souhaitée par le Conseil régional, n'est en rien concurrentiel du Centre régional. Ils ont chacun leur place et des rôles différents à tenir. Le seul domaine de recoupement est l'organisation de venues ponctuelles d'écrivains. La mise en place d'un partenariat étayé d'une convention peut aider à aplanir d'éventuelles difficultés.

Les nouvelles technologies peuvent être, quant à elles, un risque ou un atout. Un risque, si chacun décide de créer ses propres réseaux, sans noyau fédérateur. Un atout, si le CRL, poursuivant dans la voie coopérative qu'il a eu jusqu'ici, arrive à fédérer les professionnels autour de lui pour mener à bien des projets numériques, comme il en a l'intention. Il deviendrait alors un "portail des lettres" au sens informatique du terme ou au moins l'organisateur de ce portail.

Projets et perspectives

En 1999, le projet qui a mobilisé l'équipe du CRL est l'ouverture de son site Web, prévue pour la fin de l'année. Cette décision a été prise afin de mieux servir ses missions d'information tout en restant à l'écoute de la société. A l'ouverture, il offrira principalement des informations sur les manifestations, un agenda, des répertoires professionnels. Dans un second temps, le cédérom des livres anciens régionaux et sa réactualisation seront mis en ligne. Ce site, s'il est bien mené et entretenu, peut être un atout, et un premier pas vers un nouveau mode de coopération pour le CRL ; mais aussi son accès à la société des NTIC dont il ne peut être absent.

Comme cela a été évoqué plus haut, les manifestations doivent se renouveler pour continuer à recevoir une audience favorable. C'est pourquoi différents projets sont à l'étude, comme coupler le festival nordique avec la venue d'un pays du sud. De même, la rencontre littéraire *Latitudes* sur la littérature africaine francophone, qui n'en est qu'à ses premières éditions, ne demande qu'à prendre de l'ampleur en développant un partenariat plus solide et fréquent avec la médiathèque de Verson.

Mais il s'agit là de projets à court terme. En se plaçant dans une perspective plus lointaine, le Centre régional peut se définir trois grandes lignes de développement possibles :

- s'appuyer sur son site Web, qui peut être l'occasion de redéployer et affirmer son image, ses compétences et ses actions ; mais aussi de partir à la découverte de son public

- élargir son audience et diversifier ses thèmes littéraires en s'ouvrant à des partenariats avec les milieux scientifiques et techniques. Les publications en ligne de la bibliothèque de Lisieux prouve qu'il existe des trésors qui dorment dans les bibliothèques. Le CRL ne pourrait-il pas favoriser une mise en valeur d'un patrimoine technique, via le livre, relevant de l'identité d'une région, de ses traditions ?

De même, ne peut-on imaginer le CRL ouvrant son site aux métiers du livre, soit en mettant en valeur une histoire régionale de l'imprimerie ou de l'édition, la Basse-Normandie accueillant plusieurs d'entre eux ; soit en fournissant des renseignements très pratiques sur l'édition d'un livre, la restauration... pour renvoyer ensuite sur des professionnels régionaux prêts à servir de relais auprès du public demandeur. Une synergie interprofessionnelle serait alors mise en route, qui pourrait inciter d'autres industries à s'installer dans la région.

- s'inscrire dans des projets culturels régionaux. La Normandie est riche en histoire, en monuments, en fonds anciens. Certains sont aujourd'hui toujours méconnus ou inaccessibles au public, état de fait que la région déplore. Un partenariat regroupant des organismes et associations diverses permettrait d'améliorer les choses ; le CRL y aurait tout à fait sa place.

Conclusion

Le Centre régional des Lettres de Basse-Normandie est une association dynamique et compétente, qui n'hésite pas à se lancer dans des projets innovants, tant dans la création littéraire que dans la technologie. Elle est, jusqu'alors, activement soutenue par le Conseil régional, les collectivités locales et les professionnels du livre. Elle bénéficie, en outre, d'être installée dans une région historiquement riche et qui, à l'heure actuelle, veut acquérir une identité forte. Aussi, si le CRL arrive à mobiliser les professionnels autour d'un projet à identité régionale forte, et à maintenir son originalité créatrice, nul doute qu'il a encore devant lui de nombreuses années d'existence.

Activités du stagiaire

Septembre, octobre et novembre, période à laquelle j'ai effectué mon stage, étaient cette année des mois de forte activité pour le CRL avec les derniers préparatifs et le déroulement du festival *Les Boréales de Normandie*. S'y sont ajoutées la mise en place du site Web, prévu pour une ouverture en octobre, et l'absence de la secrétaire comptable.

Pouvant difficilement m'insérer dans l'organisation du festival, déjà bien entamée, je me suis principalement consacrée à la mise en place du site Web, qui prenait du retard. L'ouverture était initialement prévue pour la fin septembre, de façon à pouvoir mettre en ligne, dès octobre, l'ensemble des renseignements sur le festival *Les Boréales de Normandie* : agenda des rencontres, portraits d'auteurs, signatures, expositions, spectacles, remise du Prix nordique... Mais, d'une part, le prestataire a pris du retard dans le développement du site. Et, d'autre part, les trois personnes chargées du festival ne pouvaient faire face aux deux exigences pour une même date d'échéance.

Il fallait donc, à la fois,

- suivre l'évolution du site,
- vérifier qu'il correspondait au cahier des charges
- saisir un maximum des données qui étaient à la charge du CRL.

Aussi ai-je principalement, pendant ces trois mois,

- effectué régulièrement des tests de bon fonctionnement du site et de son outil de gestion,
- vérifié l'exactitude des informations importées par le prestataire
- mis à jour des fichiers d'adresse et de personnes constituant la base des répertoires professionnels
- fait de la saisie d'informations sur les activités du CRL et le futur festival, découvrant ainsi le langage HTML
- jugé de l'ergonomie du site
- discuté avec l'équipe de la pertinence de certains choix et des améliorations possibles à apporter

- établi des bilans écrits de l'état d'avancement du site qui ont servi de base de discussion avec le prestataire

En outre, compte tenu de ma participation active à la mise en place du site, le directeur adjoint m'a toujours associée aux démarches de réflexion sur le site, et aux rencontres avec le prestataire quand elles ont eu lieu au CRL.

Parallèlement à ces activités et dans le cadre de mon mémoire d'étude, le CRL n'ayant pas mené d'enquête de besoins pour la conception du site, il m'a semblé utile d'en mener une sur un échantillon de professionnels du livre. Avec l'accord du CRL et son aide matérielle, j'ai donc établi un questionnaire et organisé des entretiens téléphoniques ou des entrevues avec des bibliothécaires, libraires, éditeurs... En dehors de l'apport pour mon mémoire, ces entretiens m'ont permis de mieux cerner la structure CRL, l'écho qu'elle rencontrait, les attentes qui s'exprimaient. Bref, compléter la vision interne avec une vision extérieure, plus globalisante.

Le Centre régional ayant décidé de mettre en valeur deux de ses publications sur le site, il fallait relire les ouvrages pour faire une sélection de textes et de photographies pour les illustrer. Je me suis chargée de ce travail, en collaboration avec la personne chargée de mission sur le patrimoine.

Enfin, j'ai ponctuellement aidé les personnes du festival dans des tâches matérielles, et dépanné le Centre au secrétariat pour l'accueil au public.

Bilan de stage

Ce stage m'a permis de participer activement et de l'intérieur à la construction d'un site Web, d'appréhender le côté technique d'un site Web comme le langage HTML et la gestion de bases de données, de suivre la gestion d'un dossier important et les relations avec un fournisseur.

Mais il m'a également permis de découvrir une structure de coopération régionale importante dans le monde des bibliothèques et du livre plus généralement. En tant que professionnelle, j'avais déjà eu l'occasion de participer à des actions menées par le CRL, mais jamais la possibilité de voir de l'intérieur le mode de

fonctionnement et la multitude d'actions menées en parallèle. Ce stage m'a donc permis de prendre conscience de toutes les coopérations et actions possibles qu'il me soit loisible de mener dans mes futures fonctions grâce à une structure régionale comme celle-ci.

Annexes

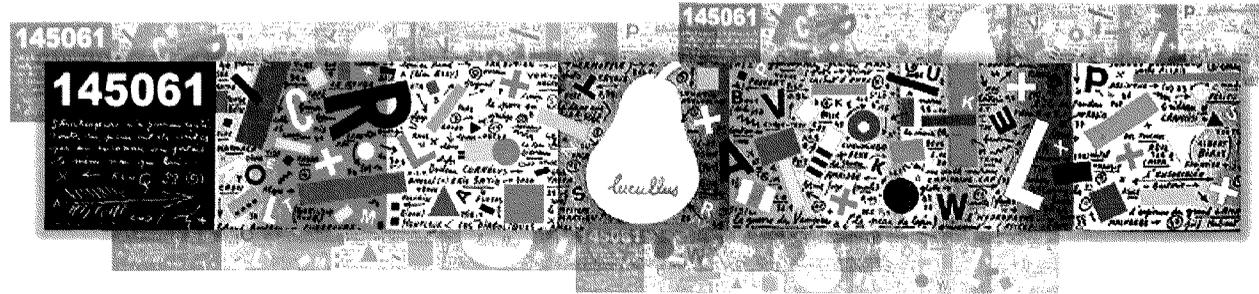
Annexe 1 :

page d'accueil du site Web : <http://www.crl.basse-normandie.com>

Annexe 2 :

documents publiés par le CRL

- plaquette de présentation du CRL de Basse-Normandie
- plaquettes de présentation du service de livres cassettes et du livre *Journaux de 1786 à 1944*
- *Les Boréales de Normandie* 1999
 - carte postale
 - page de l'éditorial
 - page des partenaires



Centre régional des Lettres de Basse-Normandie

Organisation de manifestations littéraires / Valorisation du patrimoine écrit régional / Soutien à la création littéraire / Informations sur la vie littéraire et l'actualité du livre en région / Actions en faveur de publics spécifiques

[Répertoire des professionnels](#) ◀ [Contacts](#) ◀ [Sélection de liens](#)

Avec le soutien du [Conseil régional de Basse-Normandie](#) et du [Ministère de la Culture et de la Communication](#)

- [Crédits](#) -

Partenaires institutionnels

Conseil régional de Basse-Normandie
Ministère de la Culture
Direction régionale des affaires culturelles
de Basse-Normandie
Centre national du Livre
Conseils généraux du Calvados,
de la Manche et de l'Orne

Normandie

Sylvie Bénard
Directeur

Serge Desgranges
Directeur-adjoint

Francine Berenguer
Olivier Hacquin
Nathalie Gaucher
Valérie Lefèvre
Chargés de mission

Bureau

Président

Henri-Louis Védie
*Président de la Commission culture
du Conseil régional de Basse-normandie*

Vice-Président

Elisabeth Gautier-Desvaux
Directeur régional des affaires culturelles de Basse-Normandie

Trésorier

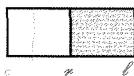
Pierre Aguiton
Vice-Président du Conseil régional de Basse-Normandie

Secrétaire

Alain Tourret
Conseiller régional de Basse-Normandie

Rapporteurs des comités techniques professionnels

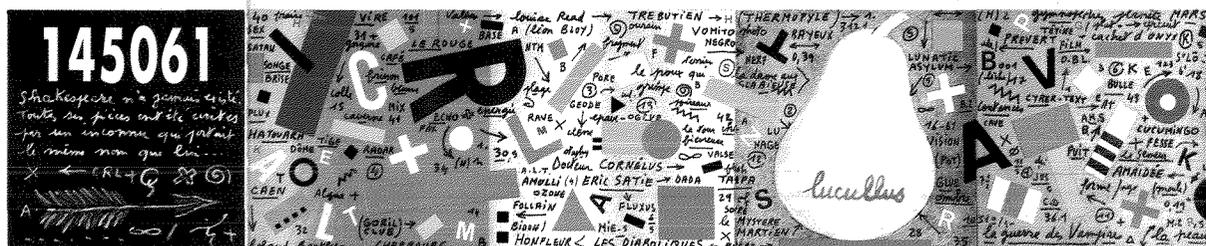
Olivier Bogros *Patrimoine*
Joël Dupont *Economie du livre*
Robert Tanné *Vie littéraire*



Centre régional des Lettres de Basse-Normandie

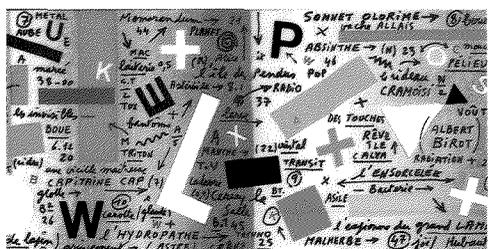
14 rue des Croisiers 14000 Caen
Tél. 02 31 15 36 36 / Fax. 02 31 15 36 37
Internet : <http://www.info.unicaen.fr/bnorm/CLB>

Centre régional



Créé en 1994,
installé à Caen,
dans un quartier
où le livre est
particulièrement
présent,
le Centre régional
des Lettres
de Basse-Normandie
dispose

Journal des Lettres de Basse-Normandie



d'une équipe
aux compétences
variées
et développe
de multiples actions
dans les domaines
de l'édition,
des bibliothèques,
de la lecture
et de la création
littéraire,
en étroite relation
avec tous les acteurs
de la vie du livre
en région.

Inventer

Conception d'expositions, organisation de rencontres littéraires :
"Carnet de Bord", "Paroles d'auteurs"
de débats : "Latitudes", "Hors sujet"...

Participer

Partenaire des Boréales de Normandie, des Rencontres pour Lire,
du Centre culturel international de Cerisy-la-Salle,
de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine.

Valoriser

Réalisation pour les bibliothèques de catalogues collectifs de fonds
patrimoniaux sur CD Rom, sauvegarde de la presse régionale ancienne,
expositions de livres anciens.

Soutenir

Promotion de l'édition régionale au Salon du livre de Paris,
aides aux éditeurs sur projet, information et conseil.

Fédérer

Mise en valeur des compétences par la réunion de trois comités techniques :
Patrimoine, Economie du livre, Vie littéraire.

Informier

Publication de "livre/échange" journal trimestriel sur l'actualité du livre
et la vie littéraire. Edition de répertoires des professionnels du livre.

Sensibiliser

Prêt de livres-cassettes en direction d'un public handicapé visuel
par le biais du réseau des bibliothèques de la région.
Actions en faveur de la lecture en milieu carcéral.

Plaquette du Centre régional des Lettres



Centre Régional des Lettres
de Basse-Normandie
14 rue des Croisiers 14000 Caen

**Livres sonores
en Basse-Normandie**

Le Centre régional des Lettres de Basse-Normandie anime un réseau de prêt de livres-cassettes dans l'objectif de répondre à la demande de lecture des aveugles et malvoyants et de ceux qui n'ont pas accès au livre imprimé, adultes et enfants.

Les livres sont enregistrés sur cassettes par des donneurs de voix bénévoles et disponibles dans les bibliothèques du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Il existe **une centaine de relais** en Basse-Normandie.

Le prêt est gratuit. Il s'adresse autant aux particuliers qu'aux établissements sanitaires et sociaux, de même qu'à toute autre structure susceptible de réunir un public handicapé.

Ce fonds régional offre **un grand choix de documents sonores** : romans classiques et contemporains, biographies, témoignages et récits de voyages, romans policiers, contes et nouvelles, poésie et théâtre.

.../...



Journaux

de 1786 à 1944

L'aventure de la presse écrite en Basse-Normandie

Jean Quellien et Christophe Mauboussin



un livre de
un livre de
un livre de



BP 25 - 14390 Cabourg

De la veille de la Révolution à la Seconde Guerre mondiale, près de 800 titres ont vu le jour en Basse-Normandie.

Au cours du XIXe siècle, la presse a dû mener un combat de tous les instants pour défendre sa liberté et son existence même, contre des pouvoirs toujours avides de la contrôler et de freiner son développement. La très libérale loi de juillet 1881 l'affranchit enfin de toutes les servitudes. Elle connaît dès lors un essor fulgurant et montre une vitalité étonnante. Sait-on qu'au début du XXe siècle, il paraissait en Basse-Normandie près de 180 journaux soit dix fois plus qu'aujourd'hui !

Jean Quellien, Maître de conférence à l'Université de Caen, retrace cette aventure de la presse écrite. Christophe Mauboussin ponctue l'ouvrage d'évocations de la vie politique bas-normande sous la IIIe République. Les journaux consultés font part d'une actualité très animée, souvent brûlante...

208 pages, 150 F

Une co-édition : Cahiers du Temps BP 25 14390 Cabourg
C.R.L. Basse-Normandie 14 rue des Croisiers 14000 Caen

Sortie prévue mi-décembre 1998

vendu 100 F en souscription jusqu'au 5/12/98.

SOUSCRIPTION

"Journaux de 1786 à 1944 ..."

à renvoyer à : Editions *Cahiers du Temps* - BP 25 - 14390 Cabourg
ou à déposer au CRL 14 rue des Croisiers à Caen.

Nom.....

Adresse.....

Achète exemplaire(s) au prix de **100 F** TTC l'ex.

retrait au CRL ou envoi par la poste + 21 F

souhaite une facture

règlement ci-joint à l'ordre de *Cahiers du Temps*

TOTALF

.../...

Certains livres-cassettes sont particulièrement destinés au jeune public : contes et chansons pour les petits, romans d'aventures pour les plus grands...

Cette action s'adresse aux aveugles et malvoyants, adultes et enfants, mais aussi aux personnes âgées ou temporairement empêchées de lire (malades hospitalisés, en convalescence ou en rééducation...).

Initiée en 1981, au service des personnes présentant un handicap à la lecture, elle fait aujourd'hui partie des missions spécifiques du Centre régional des Lettres de Basse-Normandie.

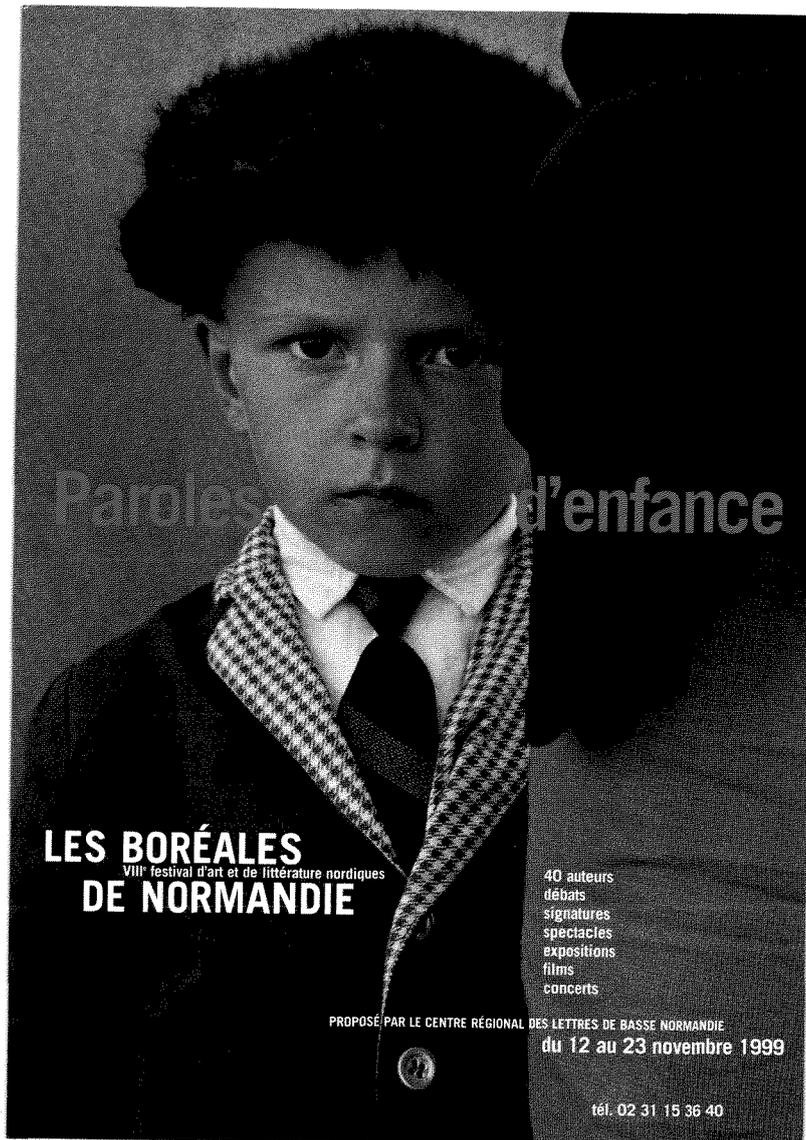
Ce réseau de prêt fonctionne grâce aux aides conjointes du Conseil régional de Basse-Normandie, de la Direction régionale des affaires culturelles, des Conseils généraux du Calvados, de la Manche et de l'Orne, et des Municipalités.

Pour en savoir plus, contactez le CRL ou la bibliothèque la plus proche de votre domicile.

Tél : 02 31 15 36 36 - Fax : 02 31 15 36 37

Plaquettes du service de livres cassettes et du livre *Journaux de 1786 à 1944*

Carte postale : d'après la couverture de la brochure *Les Boréales de Normandie*



Paroles d'enfance, tel est le thème des *Boréales de Normandie* pour cette huitième édition du festival d'art et de littérature nordiques. Ce n'est pas le hasard qui nous a fait retenir ce thème, puisque les pays nordiques ont été les premiers à valoriser la place de l'enfant au sein de la société. Cette valorisation s'est traduite par un changement dans la littérature pour la jeunesse, avec l'émergence de nombreux auteurs talentueux qui ont reçu un excellent accueil en France. Ainsi, dans les années cinquante, ce furent Tove Jansson et ses *Moumies* ou Astrid Lindgren, le célèbre auteur de *Fifi Brindacier*. "Donner le goût de la vie à l'enfant" fut le mot d'ordre de cette littérature. Aujourd'hui, sans pour autant développer une fonction moralisatrice, les écrivains s'adressant aux enfants n'hésitent pas à traiter avec eux de questions de société. Les enfants sont confrontés aux problèmes des adultes, interviennent, tentent de trouver leur place parmi eux. Qui a dit "l'enfant est le père de l'homme" ? Cruelle vérité ? Nul n'en finit avec son enfance. "Je veux croire que tout a commencé mais rien ne commence nulle part. Rien ne commence vraiment, la mémoire joue et triche, la vie n'en finit pas de couler sur les vitres de l'enfance", écrit Jean-Claude Pirotte dans *Boléro*.

Autour des écrivains pour la jeunesse, il nous a donc semblé important d'inviter des auteurs proposant des récits d'enfance. En mêlant ces deux genres littéraires, chacun pourra apprécier la place de l'enfant dans la société, mais également la représentation d'hier et nécessairement subjective de celle-ci. Ces paroles croisées se feront doublement par la présence d'auteurs français qui dialogueront avec les écrivains nordiques et Taslima Nasreen, longtemps réfugiée en Suède.

Si l'aspect littéraire du festival est essentiel, son caractère pluridisciplinaire conduit à des manifestations variées pour les publics adultes et enfants : expositions, contes, spectacles, concerts, films ; autant de soirées organisées grâce au partenariat avec de nombreuses structures culturelles régionales et à la participation d'une trentaine de villes en Basse-Normandie. Soulignons également la collaboration efficace engagée avec le rectorat permettant d'associer le milieu scolaire à notre festival.

Peut-être l'avez-vous compris, c'est désormais le Centre régional des Lettres qui assure l'organisation des *Boréales de Normandie*. Eric Eydoux, président-fondateur du festival, nous a confié, en début d'année, cette responsabilité qui s'inscrit dans le prolongement de nos missions. Nous lui exprimons toute notre gratitude et nos remerciements pour cette confiance accordée ainsi que pour son rôle constant dans le développement des *Boréales de Normandie* qu'il a su imposer comme la manifestation la plus importante en Europe consacrée aux pays nordiques.

Les *Boréales de Normandie*, c'est aussi tout un travail de recherche accompli durant l'année. La mise en place du Prix de littérature nordique en 1997 par le Centre régional des Lettres a renforcé le souci des *Boréales de Normandie* de favoriser des traductions et des publications en langue française. Bien des ouvrages ont ainsi été traduits à l'occasion du festival. Cette année, huit auteurs sont en compétition pour des titres jeunesse et des récits d'enfance. Seront récompensés non seulement l'auteur mais également le traducteur et l'éditeur. Bien sûr, le Président du Centre régional des Lettres ne peut que souhaiter, à l'avenir, une participation des éditeurs résidant en Basse-Normandie.

Il est important de rappeler que ce travail s'effectue en collaboration avec les pays nordiques, ce qui nous conduit tout naturellement à prendre en compte cette culture du Nord dans son contexte français. Aussi sommes-nous à l'écoute de toutes les propositions venant des institutions nordiques compétentes dans les domaines littéraires et artistiques. Le programme des *Boréales de Normandie* s'élabore dans cet échange. D'ores et déjà, nous réfléchissons ensemble à l'édition 2000 dont le thème sera "le corps" dans ses multiples représentations dans la littérature.

Enfin, le festival ne saurait exister sans le constant soutien de nos partenaires institutionnels dont, en tout premier lieu, le Conseil Régional de Basse-Normandie, le Ministère de la culture et de la francophonie et le Centre national du Livre. Nous les remercions vivement et souhaitons à tous un excellent festival.

Henri-Louis Védie
Président du Centre régional des Lettres de Basse-Normandie



**EDITORIAL, SOMMAIRE, CONTACTS PAGE 02 / RENCONTRE AVEC
LES AUTEURS PAGE 03 / PORTRAITS DES AUTEURS INVITÉS
PAGES 04 À 09 / PRIX ET PUBLICATIONS PAGE 10 / JOURNÉES DE FORMATION
PAGE 11 / HORS SUJET PAGE 12 / SÉMINAIRE PAGE 13 / SPECTACLES PAGES 14
À 16 / CONCERTS PAGE 17 / EXPOSITIONS PAGES 18-19 / CINÉMA PAGES 20-21 /
AGENDA PAGES 23 À 26 / REMERCIEMENTS PAGES 26-27**



REMERCIEMENTS

PARTENAIRE DU FESTIVAL, LE CONSEIL RÉGIONAL DE BASSE-NORMANDIE APPORTE SON ENTIER APPUI À UNE INITIATIVE QUI FAVORISE LA CONNAISSANCE DE PAYS AVEC LESQUELS IL SOUHAITE DÉVELOPPER DE FRUCTUEUX CONTACTS.

PARTENAIRES :

Le Conseil Régional de Basse-Normandie
Le Ministère de la culture et de la francophonie (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse-Normandie – DRAC, Direction des Affaires Internationales – DAI)
Le Centre national du livre (CNL)
La ville de Caen (Affaires culturelles, Service communication)
Le Conseil Général du Calvados
L'Office Départemental d'Action Culturelle du Calvados (ODACC)
Le Ministère nordique – Centre des lecteurs (Nordisk ministerråd – samarbetsnämnden för norden undervisning i utlandet)

L'Ambassade royale de Danemark en France
Le Centre de promotion de la littérature danoise (Dansklitteraturinformationscenter)

L'Ambassade de Finlande en France
Le Centre de promotion du livre finlandais (SKS)
L'Institut finlandais à Paris

L'Ambassade d'Islande en France
Le Centre de promotion du livre islandais (Bókmenntakynningarsjóður)

L'Ambassade royale de Norvège en France
Le Bureau pour la promotion du livre norvégien (NORLA)

L'Ambassade de Suède en France
Le Centre culturel suédois à Paris
L'Institut suédois à Stockholm (Svenska institutet)

La CTAC
Volvo Caen

AVEC LA PARTICIPATION DE :

Françoise Ballanger, Elena Balzamo, Régis Boyer, Anne Colin du Terrail, Cédric Fabre, Pierre Grouix, Annelie Jari, Satu Kyosola, Lena Kåreland, Steinunn Le Breton, Gérard Meudal, Geneviève Patte, Jean Renaud, Gunilla de Ribeaucourt, Agneta Ségol, Marianne Ségol, Terje Sinding, Rolf Tobiassen, Inkeri Tuomikoski.

AVEC LE CONCOURS DE :

Françine Berenguer, Serge Desgranges, Françoise Doloy, Nathalie Gaucher, Danielle Hellard, Dominique L'Haridon, Danièle Leullier, Dominique Nédellec.